Appel d'offres Recherche 2013

Adolescents et Cancer

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite poursuivre, en partenariat avec les centres E. Leclerc, son soutien à des projets de recherche concernant la prise en charge thérapeutique, psychologique et sociale des adolescents et jeunes adultes (12 à 25 ans) atteints de cancer. Mis en place en place dès l'année 2005, cet appel à projets est complémentaire de celui lancé par l'INCa en 2011 dont l'objectif est de contribuer à « *mettre en place une organisation pluridisciplinaire des soins existants pour améliorer la prise en charge des 12-25 ans* ».

Les axes de recherche de l'appel à projets 2013

- Le recensement épidémiologique des cancers affectant les 12-25 ans
- L'adaptation des stratégies thérapeutiques aux 12-25 ans
- L'étude des facteurs de risque et prévention spécifiques aux 12-25 ans
- L'élaboration de supports d'information et de programmes d'éducation thérapeutiques proposés aux 12-25 ans
- L'évaluation des conséquences psycho-sociales du cancer chez les 12-25 ans, pendant et après le traitement.

Les caractéristiques de l'appel à projets

L'appel à projets s'adresse :

- aux équipes d'oncologie pédiatrique et adulte des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres de Lutte Contre le Cancer, Hôpitaux Généraux ou Registres des cancers souhaitant contribuer au développement d'une prise en charge spécifique de l'adolescent et du jeune adulte.
- aux équipes des Universités et organismes de recherche travaillant dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales souhaitant développer des projets de recherche, en interaction avec les oncologues pédiatres et adultes, sur le thème de la prise en charge spécifique des adolescents et jeunes adultes.

Une attention particulière sera portée aux approches pluridisciplinaires et éventuellement multicentriques appliquées aux axes de recherche proposés dans cet appel à projets.

Les subventions demandées peuvent concerner des frais de fonctionnement (coût des enquêtes et de leur informatisation, etc.) ou des frais de personnel temporaire (attachés de Recherche Clinique, statisticiens, etc.). Ces frais seront engagés et gérés par l'institution recevant la subvention.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site internet www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du 7 janvier 2013. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au 18 février 2013.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche.
recherche@ligue-cancer.net

© Ligue Contre le Cancer. Mis à jour le 19/12/2012

APPEL D'OFFRES RECHERCHE 2013
« Adolescents et Cancer »

La sélection s'effectuera en deux étapes :

- les porteurs de projet doivent compléter une lettre d'intention à remplir sur le site internet de la Ligue entre le 7 janvier 2013 et le 18 février 2013

- les porteurs de projet dont la lettre d'intention aura été sélectionnée devront soumettre leur projet de recherche entre le 17 avril 2013 et le 5 juin 2013

Critères de sélection des Projets de Recherche « Adolescents et cancer »

L'investigateur principal

- il doit consacrer au moins **70 %** de son temps au projet soutenu par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche dans le domaine d'études concerné
- il doit travailler dans un service clinique ou un laboratoire de recherche reconnu par les tutelles (Ministère de la Santé, Ministère de la Recherche)

Ses collaborateurs

- la liste des collaborateurs impliqués dans le projet, la nature de leur collaboration et la quote-part (en %) de leurs activités consacrées au projet doivent être précisées

Les moyens octroyés

L'investigateur principal doit clairement faire apparaître dans son dossier :

- les ressources dont il dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.
- la subvention demandée à la Ligue avec les justifications nécessaires (frais de fonctionnement, frais de personnels, etc.)

Engagements de l'équipe vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, l'investigateur principal s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre en fin d'année un rapport financier détaillé certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique sur l'avancement du projet
- à remettre un rapport de synthèse à l'issue du financement et des rapports intermédiaires si le financement est pluriannuel
- à participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la réalisation du projet par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement
- à mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation de travaux
- à ne pas demander d'autres subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique National.

La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au

18 février 2013

Informations complémentaires

L'acceptation de la lettre d'intention sera notifiée à partir du **17 avril 2013.** Le dossier complet devra être **soumis en ligne** selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour **le 5 juin 2013 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

*Ce dossier devra comporter, **dans l'ordre indiqué**, les pièces suivantes :*

1. un **résumé grand public** (résumé vulgarisé du projet de recherche), 1/2 page maximum
2. le projet de recherche détaillé (15 pages maximum)
3. le CV de l'investigateur principal avec ses coordonnées téléphoniques et adresse électronique
4. la liste complète des participants (y compris l'investigateur principal) impliqués dans la réalisation du projet et la quote-part de leurs activités consacrées au projet (en %)
5. la liste des publications de l'équipe des 3 dernières années
6. un budget prévisionnel annuel justifiant le montant de la subvention demandée **sur papier à en-tête** du service ou du laboratoire et le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement du projet ainsi que le pourcentage que représente la somme demandée à la Ligue par rapport au budget total du projet
7. une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
8. l'accord du Directeur de l'Etablissement sur papier à en-tête
9. l'accord et les coordonnées du gestionnaire

La copie papier du dossier complet devra être adressée **par courrier postal** en **un exemplaire complet non agrafé** à :

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « Adolescents et Cancer »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué.

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel d'offres :	**7 janvier 2013**
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	**18 février 2013**
Résultats des lettres d'intention :	**17 avril 2013**
Date limite de dépôt du dossier complet :	**5 juin 2013**
Date de réponse aux candidats :	**7 octobre 2013**

© Ligue Contre le Cancer. Mis à jour le 19/12/2012